



### **A l'attention des parents de 3èmes**

Chers parents,

Vos enfants ont débuté leur année de 3<sup>ème</sup>. Année importante durant laquelle ils prépareront deux échéances essentielles : le Diplôme National du Brevet et l'orientation. Ainsi, les élèves élaboreront leur choix d'orientation, à savoir une 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique ou une 2<sup>nde</sup> Professionnelle. A ce titre, nous rappelons qu'une orientation réussie est une orientation réfléchie et mûrie tout au long de l'année, reposant sur quatre piliers:

- ✚ Les centres d'intérêts de l'élève ;
- ✚ Ses résultats, appréciations et son niveau de maîtrise des compétences fondamentales ;
- ✚ Le dialogue avec les personnes ressources (professeur principal, professeurs, directrice adjointe, chef d'établissement ainsi que les conseillères d'orientation du CIO) ;
- ✚ La fréquentation des lieux ressources tels que le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) ainsi que la visite des établissements retenus par l'intermédiaire des Journées Portes Ouvertes.

Outre le choix d'une filière, il s'agit également de cibler l'établissement dont la structure et le projet pédagogique permettra à votre enfant de s'épanouir comme de réussir pleinement. Comme présenté lors de la réunion d'informations de pré-rentree, l'Institution Notre-Dame collabore avec des lycées partenaires pour lesquels nous tenions à vous préciser à nouveau les modalités comme le calendrier des inscriptions.

#### **Pour le lycée St Erembert à St Germain-en-Laye : (A partir d'octobre)**

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de l'établissement et à renvoyer.

#### **Pour l'Institut Notre-Dame à St Germain-en-Laye : (A partir d'octobre)**

Dans un 1<sup>er</sup> temps, une fiche de pré-inscription informatisée est à compléter et à valider sur le site de l'établissement.

Dans un 2<sup>nd</sup> temps, vous pourrez retirer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de l'établissement.

#### **Pour Jean-Paul II à Sartrouville : (A partir du 10 octobre)**

Le dossier d'inscription est à retirer à l'accueil ou au secrétariat de l'établissement.

**Pour les établissements ci-dessous, les démarches d'inscription seront à effectuer après la réunion d'orientation du samedi 14 janvier à 10h30 durant laquelle les directeurs du secteur vous présenteront les établissements.**

#### **Pour Notre-Dame des Oiseaux à Verneuil :**

Il existe un partenariat privilégié avec cet établissement. Ainsi, à l'issue de la réunion, nous vous distribuerons nous-mêmes le dossier d'inscription qui sera à nous remettre rapidement. Une fois l'ensemble des demandes d'inscription collectée, ces dossiers seront communiqués par nos soins à M. Le Saout.

#### **Pour St Thomas de Villeneuve à St Germain-en-Laye :**

La fiche de pré-inscription est à compléter directement sur le site de l'établissement. Le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site du lycée, à compléter et à apporter dûment complété le jour de l'entretien avec le Chef d'Etablissement.

#### **Pour St Augustin à St Germain-en-Laye :**

Une lettre de motivation ainsi que les bulletins scolaires de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> sont à envoyer au secrétariat à l'attention du chef d'établissement.



## INSTITUTION NOTRE DAME DE POISSY

Tous ces établissements possèdent la même qualité d'enseignement mais présentent également des spécificités par leur taille et leurs dispositifs pédagogiques. Il s'agit donc de cibler l'établissement qui correspondra le mieux au profil de votre enfant.

Ce premier choix d'orientation est une étape importante. Nous vous accompagnerons ainsi que les élèves dans ce processus.

Nous voulons également vous assurer du fait que nos élèves des années précédentes qui le souhaitent ont poursuivi leur parcours scolaire dans le réseau de l'enseignement catholique du secteur sous réserve bien entendu des résultats, des appréciations et d'un passage en 2<sup>nd</sup>e GT.

L'an dernier, 60% des élèves ont été inscrits dans l'enseignement privé et 40% dans l'enseignement public, non par défaut mais par choix.

Nous vous rappelons également que les demandes d'affectation dans le public se font plus tardivement, au mois d'avril. Nous vous avertirons de la démarche à suivre à ce moment-là.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

Veillez, croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

M. VANQUELEF  
Directrice Adjointe  
Responsable Pédagogique niveau 3ème

V. CHESNEY  
Chef d'Etablissement